

HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS

Société anonyme

RCS Grenoble 452 830 664

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

A l'assemblée générale des actionnaires de la société HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations,», nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Votre société constate les revenus sur les projets industriels de durée longue ou des contrats d'installation sur des chantiers et des contrats de prestation de service et de maintenance selon les modalités décrites dans la note 2.9 de l'annexe. Ces revenus sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par la direction et de l'avancement des projets selon la méthode du coût.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Seyssinet-Pariset, le 28 octobre 2022

Les Commissaires aux comptes

Mazars Gourgue

BBM & Associés

Bertrand CELSE

Laurent COHN

Notes aux comptes annuels 30 juin 2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice dont le total est de 81 401 K€ et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, et comptes annuels dégageant un déficit de -1 653 K€.

Bilan

Bilan Actif en milliers d'euros	2022.06	2021.06
Immobilisations incorporelles	2 057	571
Immobilisations corporelles	9 680	711
Immobilisations financières	6 142	101
Actif immobilisé	17 878	1 383
Stocks et en-cours	2 119	533
Clients et comptes rattachés	24 308	9 331
Autres créances et comptes de régularisation	2 426	2 921
Valeurs mobilières de placement	4 936	487
Disponibilités	29 734	57 953
Actif circulant	63 523	71 225
Total ACTIF	81 401	72 608

Bilan Passif en milliers d'euros	2022.06	2021.06
Capital	1 516	1 516
Primes liées au capital	66 520	66 520
Autres réserves et report à nouveau	(2 288)	(2 028)
Résultat net	(1 653)	(261)
Capitaux propres	64 095	65 748
Provisions pour risques - Courant	65	
Provisions	65	
Dettes financières	7 495	1 609
Trésorerie passive	6	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 523	3 421
Autres dettes et comptes de régularisation	3 669	1 828
Dettes fournisseurs immobilisations	928	
Produits constatés d'avance	620	
Dettes	17 241	6 860
Total Passif	81 401	72 608

Compte de résultat en milliers d'euros	2022.06	2021.06
Chiffre d'affaires	16 765	10 488
Autres produits d'exploitation	3 256	297
Produits d'exploitation	20 021	10 786
Achats consommés	(12 340)	(6 469)
Charges externes	(2 960)	(1 956)
Charges de personnel	(4 490)	(2 237)
Autres charges d'exploitation	(26)	(22)
Impôts et taxes	(121)	(49)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(360)	(251)
Charges d'exploitation	(20 297)	(10 983)
Résultat d'exploitation	(276)	(198)
Résultat financier	(1 432)	73
Résultat courant avant résultat exceptionnel	(1 708)	(125)
Résultat exceptionnel	(99)	(161)
Impôt sur les bénéfices	154	25
Résultat net	(1 653)	(261)

Note 1 : Règles et méthodes comptables

1.1. Principes et conventions générales

Les Comptes annuels établis pour les besoins du prospectus ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général ainsi que des règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues sont identiques pour l'ensemble des exercices présentés.

1.3. Principe de continuité de l'exploitation

Le principe de continuité de l'exploitation est défini selon l'article L123-20 du Code de Commerce.

1.4. Jugements et estimations de la direction de la société

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actifs et de passifs à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat des exercices présentés. Ces estimations tiennent compte des données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

Les principales estimations concernent l'évaluation des frais de développement des stations de ravitaillement en hydrogène, activés au regard des avantages économiques futurs attendus. Dans le cadre de son orientation stratégique vers l'activité hydrogène, les produits issus des efforts de développement conduits par la société en ce sens depuis 2 ans arrivent à maturité sur un marché récent et très porteur. L'avantage concurrentiel et technique procuré par ces produits ainsi que les premières commandes déjà signées permettent d'envisager des perspectives de profitabilités à brèves échéances.

1.5. Monnaie de présentation des comptes

Les états financiers et l'annexe sont présentés en milliers euros.

Note 2 : Principales méthodes comptables

2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de frais de développement.

Les frais de développement sont des frais engagés pour développer les stations à hydrogène de 200 Kg et 1 Tonne.

Les frais de développement sont initialement évalués à leur coût, diminués des éventuels crédits d'impôt afférents, puis amortis sur leur durée d'utilité estimée à 4 ans. Les frais de développement sont ainsi immobilisés lorsque les six critères suivants sont cumulativement remplis :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet,
- Intention de d'achever le projet,
- Capacité à utiliser ou à vendre l'actif,
- Perspective de l'actif incorporel à générer des avantages économiques futurs,
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres permettant d'achever le projet,
- Capacité à évaluer de façon fiables les dépenses rattachées à l'actif

Les coûts de développement sont revus annuellement afin de déterminer si les critères de comptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont toujours remplis.

2.1.2. Autres Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels qui figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué le cas échéant des pertes de valeur cumulées. Ils sont amortis sur 3 ans.

Elles incluent également l'usufruit temporaire des titres de la SCI HR, amorti sur une durée de 12 ans.

2.1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, prix d'achat et frais d'accessoires, ou de production le cas échéant.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---|------------|
| - Agencements et aménagements des constructions | 5 à 10 ans |
| - Installations générales | 5 à 10 ans |
| - Installations techniques | 5 à 10 ans |
| - Matériel et outillage industriels | 3 à 15 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 7 ans |
| - Mobiliers | 10 ans |

2.1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées :

- Des parts sociales Crédit Coopératif et SOMUDIMEC
- De dépôts et cautionnements versés
- De la souscription de l'émission d'obligations convertibles de la société Hype pour 6 M€

Elles sont valorisées au coût d'achat historique. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2. Stocks

Les stocks de matières et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits finis et en cours de production sont le cas échéant évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise.

Les stocks et en cours de production sont le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle, selon une approche au cas par cas, au regard de la qualité des produits, à la date de clôture de l'exercice.

2.3. Créances clients et autres créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas (dépréciation individuelle de risque avéré) et sont dépréciées en fonction des risques évalués.

Les créances anciennes font l'objet d'une dépréciation à 100%.

2.4. Trésorerie

La trésorerie est constituée par des liquidités immédiatement disponibles.

Les découverts bancaires figurent en dettes financières.

Les acquisitions de titres GAUSSIN et HAFFNER ENERGY ont été inscrits en comptes de Valeurs Mobilières de Placement.

Au 30 juin 2022, le détail des titres s'établissait comme suit :

- Titres Gaussin à hauteur de 3 297 K€ dépréciés à hauteur de 1 481 k€
- Titres Haffner Energy à hauteur de 3 000 K€ dépréciés à hauteur de 290 k€

2.5. Capital

Les éléments relatifs au capital sont décrits dans la note 5.19 de la présente annexe.

Les frais d'augmentation de capital sont imputés directement sur le montant de la prime d'émission.

2.6. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables et du règlement ANC 2014-03 sur les passifs.

Les provisions pour risques et charges constatées correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- Le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de façon précise,
- L'incidence économique négative pour la société, c'est-à-dire que ce passif s'analyse comme une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- L'obligation justifiant la constitution de la provision pour risques et charges trouve l'origine dans l'exercice et est existante à la clôture.

Les provisions sont évaluées au cas par cas en fonction du risque et des motifs de demandes.

Au 30 juin 2022, la société HRS a conservé une provision pour risque dans le cadre d'un litige à la suite de défaillances dans l'exécution d'une commande par la société AEI au cours des exercices précédents. La provision est inscrite dans les comptes pour 65 K€.

Avantages au personnel :

La loi française exige, le cas échéant, le versement d'une indemnité de départ à la retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis pour les salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chaque salarié présent à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ à la retraite, selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode est définie par la norme comptable IAS19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière ne fait pas l'objet d'une provision et est présenté de la note 5.23 de la présente annexe.

2.7. Dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

2.8. Dettes

Les dettes sont comptabilisées initialement pour leur valeur nominale puis à leur valeur d'inventaire, c'est-à-dire au coût amorti sur la base de l'échéancier contractuel.

2.9. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est constitué par la vente de services et de biens pour :

- L'installation de tuyauterie industrielle,
- La fabrication de stations de ravitaillement en hydrogène.

Lorsque les revenus sont liés au projet industriel de durée longue ou des contrats d'installation sur des chantiers et des contrats de prestation de service et de maintenance, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement du projet selon la méthode de coût.

Pour les revenus générés suite à la vente d'un produit et à la livraison physique chez un client, le chiffre d'affaires est constaté à l'achèvement lors de la livraison du produit.

2.10. Crédit d'impôt innovation

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche et d'innovation peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche et d'innovation ont été encourues. Compte-tenu du statut de PME au sens communautaire de la société, le remboursement intervient dans l'année qui suit sa comptabilisation.

2.11. Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels listés dans le PCG composent le résultat exceptionnel.

Note 3 : Evènements significatifs

3.1. Acquisition et fusion de la société AEI

Le 26 octobre 2021, HRS a fait l'acquisition de 100 % de la société AEI - Automatismes et Électricité Industrielle - spécialiste de l'automatisme, de l'électricité et du monitoring et partenaire historique de HRS qui en est l'unique client dans le domaine de l'hydrogène. Lors de sa réunion en date du 28 avril 2022, le Conseil d'administration de la Société a décidé de procéder à la réalisation d'une transmission universelle de patrimoine de la société AEI au profit de la Société. A l'issue de cette opération, effective le 31 mai 2022, la société AEI a été dissoute sans liquidation. Cette TUP a généré un mali de 356 K€.

3.2. Plan d'attribution gratuite d'actions

Lors de sa réunion en date du 17 janvier 2022, le Conseil d'administration, faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 25 novembre 2021, a procédé à l'attribution gratuite de 23.400 actions ordinaires de la Société au profit des membres du personnel salarié de la Société.

Les bénéficiaires se verront attribuer gratuitement et définitivement les Actions HRS, et en deviendront propriétaires au terme d'une Période d'Acquisition expirant le 17 janvier 2023.

Chaque Bénéficiaire s'engage à conserver lesdites Actions HRS au nominatif pur et à ne pas les convertir au porteur à compter du moment où les Actions HRS lui auront été effectivement attribuées à l'issue de la Période d'Acquisition, et jusqu'à l'issue de la Période de Conservation soit, au plus tard, le 17 janvier 2024.

3.3. Souscription d'actions Gaussin

La société HRS a souscrit des titres de la société Gaussin le 4 octobre 2021. L'intégration de HRS dans l'écosystème hydrogène de GAUSSIN et son apport d'expertise en matière de station, élément clé de la chaîne de valeur, va permettre d'unir les forces de chaque partenaire pour proposer une offre globale de mobilité décarbonée qui permettra d'accélérer l'adoption de cette énergie parfaitement adaptée aux applications de véhicules lourds de GAUSSIN.

3.4. Souscription d'actions Haffner

La société HRS a également souscrit des titres de la société Haffner le 7 février 2022. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord (« Memorandum of Understanding ») pour la mise en place d'un partenariat stratégique et capitalistique signé le 26 janvier 2022 entre HRS et Haffner Energy, concepteur et fabricants de technologies et services permettant à ses clients de produire de l'hydrogène décarboné. Haffner Energy est un partenaire stratégique permettant d'offrir aux clients une solution intégrée de module de production d'hydrogène vert à partir de biomasse et de station de distribution pour la mobilité.

3.5. Souscriptions d'obligations convertibles Hype

Dans le cadre d'une stratégie de partenariat avec la société Hype, la société HRS a souscrit pour 6 millions d'euros d'obligations convertibles le 19 avril 2022. Ce partenariat vise à développer un réseau de stations de recharge hydrogène en accompagnement du développement de la flotte de taxis hydrogène Hype.

Note 4 : Evènements postérieurs à la clôture^[ALA1]_[JL2]

3.6. Nomination de Kader Hydra au poste de directeur financier

Le 1 août 2022, la société HRS a nommé Kader Hydra, en qualité de Directeur Financier de HRS.

Kader Hydra rejoint HRS après avoir passé plus de 15 ans dans des fonctions financières et de directions diverses dans les secteurs de l'innovation de la transition écologique. Avant d'intégrer HRS, Kader Hydra était depuis 2020 le Directeur Financier de Carbios, société spécialiste du recyclage enzymatique du plastique PET, cotée sur le marché Euronext Growth Paris. Il a aussi occupé pendant 8 ans plusieurs postes de direction au sein du groupe EDF dont celui de CEO de Citégestion, start-up digitale filiale d'EDF dédiée à la Smart City, et celui de Directeur des Relations Investisseurs & Marchés du groupe. Par ailleurs, Kader Hydra possède une expérience de 5 années en banques d'affaires à Londres, chez Morgan Stanley et Berenberg Bank, où il a pu acquérir une expérience dans le domaine des « Cleantech » lors d'introductions en bourse de sociétés d'énergies renouvelables.

En tant que Directeur Financier de HRS, Kader Hydra aura un rôle clé dans la structuration du développement de la Société et la gestion de la forte croissance de ses activités de stations de ravitaillement en hydrogène. Au service des opérations, de la stratégie et des performances de HRS, Kader Hydra dirigera le pôle financier de HRS en apportant toute son expertise sur les marchés financiers, la communication financière et le contrôle financier avec une excellence managériale acquise au sein de grands groupes internationaux et de sociétés innovantes.

Kader Hydra est ingénieur diplômé de l'institut National Polytechnique de Grenoble et titulaire d'un MBA de l'Université de Duke-Fuqua (Caroline du Nord, États-Unis).

3.7. Plan d'attributions gratuites d'actions du 27 juillet 2022

Lors de sa réunion en date du 27 juillet 2022, le Conseil d'administration, faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 25 novembre 2021, a procédé à deux attributions gratuites de 31 000 actions ordinaires et 23 700 actions ordinaires de la Société au profit des membres du personnel salarié de la Société.

Les bénéficiaires se verront attribuer gratuitement et définitivement les Actions HRS, et en deviendront propriétaires au terme d'une Période d'Acquisition expirant le 27 juillet 2023.

Chaque Bénéficiaire s'engage à conserver lesdites Actions HRS au nominatif pur et à ne pas les convertir au porteur à compter du moment où les Actions HRS lui auront été effectivement attribuées à l'issue de la Période d'Acquisition, et jusqu'à l'issue de la Période de Conservation soit, au plus tard, le 27 juillet 2024.

3.8. HRS rejoint TENERRDIS, le pôle de compétitivité de la Transition énergétique en AUVERGNE RHONE-ALPES – 30 août 2022

Fort de son ancrage local, HRS renforce son implantation dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en s'associant au pôle de compétitivité Tenerrdis, dont l'objectif est d'accélérer la transition énergétique en regroupant les principaux acteurs industriels, institutionnels, scientifiques et académiques auralpins, et en les connectant avec les meilleures expertises au niveau national et européen. Depuis sa création en 2005, Tenerrdis a joué un rôle clef dans l'émergence de l'écosystème auralpin de l'hydrogène (qui regroupe plus de 100 acteurs et 80% de la filière), notamment autour du projet régional de Zero Emission Valley.

3.9. HRS et HYPE annonce le 4 juillet 2022 la commande de 5 nouvelles stations de 1 000 kg/jour

Conformément au partenariat stratégique noué en décembre 2021, prévoyant la commande de 8 stations (6 d'une capacité de 1000kg/jour et 2 d'une capacité de 200kg/jour) HRS a reçu, une nouvelle commande de 5 stations 1000 kg/jour. Pour répondre à l'objectif de HYPE d'avoir d'ici fin 2022-début 2023 un réseau opérationnel constitué de 7 stations de distribution d'hydrogène vert.

3.10. HRS ET SIMPLIFHY s'associent pour un développement commercial conjoint en Italie - le 1^{er} septembre 2022

Poursuivant l'objectif d'œuvrer en faveur de la décarbonation, HRS et SIMPLIFHY ont convenu de développer en Italie des opportunités commerciales conjointes dans les solutions de ravitaillement en hydrogène sur ce marché en plein croissance. Cet accord non exclusif permettra ainsi d'offrir les solutions de ravitaillement en hydrogène HRS sur le territoire italien avec un support technique local dédié et expérimenté, tout en réduisant les coûts et le temps d'installation des projets sur place.

3.11. Le 14 septembre 2022 MIROVA renforce sa position d'investisseur de référence de HRS –

Après être devenue actionnaire de HRS à l'occasion de son introduction en Bourse sur le marché Euronext Growth Paris en février 2021, au travers de différents fonds, principalement Mirova Europe Environmental Equity Fund et Insertion Emploi Dynamique, Mirova a renforcé, le 14 septembre 2022, sa participation au capital de HRS en la portant à 4.18%. Mirova réaffirme ainsi sa position d'actionnaire institutionnel de référence de HRS.

3.12. Le 20 octobre 2022, HRS annonce une collaboration avec Philippe Starck, créateur français et pionnier du design industriel.

Cette collaboration permettra à HRS de proposer de nouvelles stations hydrogène plus à même de répondre aux enjeux croissants de la mobilité décarbonée et de l'harmonie dans la ville du futur.

Avec ce partenariat, HRS entend renforcer l'attractivité de ses solutions en combinant excellence industrielle, technique et esthétique.

Note 5 : Notes sur les comptes annuels

5.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a été réalisé exclusivement en France.

Il s'élève à 16 765 K€ au 30.06.22, en hausse de +60% par rapport au 30.06.21 qui s'élevait à 10 488 K€.

En milliers d'euros	2022.06	2021.06	2022.06	2021.06
Stations	14 878	8 328	89%	79%
Tuyauterie	1 886	2 161	11%	21%
Produits des activités annexes	1			
Chiffre d'affaires	16 765	10 488	100%	100%

La forte hausse de l'activité est portée par l'évolution des commandes de stations nouvelles générations passant de 9 commandes à 52 commandes grâce aux partenariats stratégiques.

5.2. Autres Produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

En milliers d'euros	2022	2021
Production stockée	1 665	
Production immobilisée	1 513	280
Autres produits d'exploitation	78	18
Autres produits d'exploitation	3 256	297

La production immobilisée correspond aux frais de développement des nouveaux modèles de stations à hydrogène activés. Ces dépenses sont principalement des heures de développement internes et des prestations de sous-traitance externes.

5.3. Autres achats et charges externes

En milliers d'euros	2022.06	2021.06
Sous-traitance		(659)
Redevances de crédit-bail	(257)	
Locations immobilières et charges locatives	(381)	(314)
Locations mobilières et charges locatives	(324)	(138)
Entretien et réparations	(126)	(56)
Primes d'assurances	(118)	(61)
Autres services extérieurs	(46)	
Personnel détaché et intérimaire	(112)	(6)
Management fees		(100)
Rémun. D'intermédiaires & honoraires	(962)	(262)
Commissions		(9)
Publicité publications relations publiques	(205)	(67)
Transport	(79)	(14)
Déplacements missions et réceptions	(243)	(63)
Frais postaux et frais de télécommunications	(23)	(12)
Frais bancaires	(53)	(35)
Autres charges externes	(29)	(24)

Le recours à la sous-traitance est lié à la fabrication des stations de ravitaillement en hydrogène.

Les management fees sont en régression, la Société ayant réinternalisé les fonctions de direction auparavant réalisées par sa Holding.

La croissance des honoraires est essentiellement générée par les nouvelles obligations de la Société à la suite de sa cotation sur le Marché.

5.4. Charges de personnel

Libellé	2022.06	2021.06
Rémunérations du personnel	(3 078)	(1 558)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(1 403)	(679)
Autres charges de personnel	(7)	
Charges de personnel	(4 489)	(2 237)

Les charges sociales incluent 41 K€ de forfait social provisionné à la suite des plans d'attribution d'actions gratuites.

5.5. Effectifs

En milliers d'euros	2022.06	2021.06
Cadres	3	3
Agents de maîtrise et techniciens	1	2
Employés	55	33
Ouvriers	19	
Effectif moyen interne	78	38

5.6. Rémunération des dirigeants

Les sommes allouées aux dirigeants se sont élevées à 496 K€ au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 et hors jetons de présence.

5.7. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

En milliers d'euros	2022.06	2021.06
Dot./Amt. & Dépr. sur Immo. Incorporelles	(203)	(123)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. Corporelles	(156)	(127)
Dotations pour Dépr. des actifs circulants		(1)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(360)	(251)

Les dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles se rapportent principalement à l'amortissement des frais de développement sur une durée de 4 ans à compter de leur date d'activation.

5.8. Résultat financier

Libellé	2022.06	2021.06
Dividendes des autres participations	55	106
Produits nets sur cession de VMP	297	
Autres produits financiers	60	7
Produits Financiers	413	112
Charges d'intérêts	(32)	(39)
Dot. dépr. sur actifs financiers	(1 813)	
Charges financières	(1 845)	(39)
Résultat financier	(1 432)	(73)

Les revenus des titres des SCI HR, dont HRS détient l'usufruit, se portent à 55 K€.

Une convention de trésorerie lie la Société ainsi que les trois SCI du groupe à leurs société mère la Holding HR. Dans ce cadre, la Société a octroyé des avances de trésorerie à sa société mère, la société Holding HR, dans le cadre de la convention de trésorerie la liant avec celle-ci. Ces avances ont généré des produits financiers pour 5 K€ en 2022 et 3 K€ en 2021. Elle a également accordé des avances aux SCI HR, HR1 et HR2 qui ont généré des produits financiers de 4 K€ en 2022 et 3 K€ en 2021.

5.9. Résultat exceptionnel

Libellé	2022.06	2021.06
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	88	72
Produits de cession d'immo. Corp.	10	
Reprise dépréciation actions propres	7	
Produits Exceptionnels	106	72
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(204)	(226)
VNC des immo. corp. cédées	(1)	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		(7)
Charges exceptionnelles	(205)	(233)
Résultat exceptionnel	(99)	(161)

Les transactions boursières menées sur le contrat de liquidité ont généré des produits exceptionnels pour 88 K€ et des charges nettes pour 203 K€ soit une perte nette de 114 K€ sur l'exercice.

5.10. Impôts sur les bénéfices

Impôt courant

Le montant de l'impôt exigible au titre de l'exercice clos au 30.06.22 est nul compte-tenu des pertes fiscales constatées.

Crédit d'impôt Innovation

Le Crédit d'Impôt Innovation est octroyé aux entreprises par l'Administration Fiscale afin de soutenir le développement de nouveaux produits en finançant une partie des dépenses d'innovation engagées. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

La société a sollicité un Crédit d'Impôt Innovation d'un montant de 151 K€.

Le Crédit d'Impôt Innovation est présenté au poste Impôt sur les Sociétés dans le compte de résultat.

Accroissement / allègement de la dette future d'impôt

Dans le cadre de l'allègement de la dette future d'impôt, le solde cumulé des déficits antérieurs reportables est de 9 307 K€ au 30.06.22 dont 9 063 K€ au titre de l'exercice clos au 30.06.21.

5.11. Etat des immobilisations

Au 30.06.22, la valeur brute des immobilisations se détaille comme suit :

	30/06/2021	Acquisitions	Cessions	Autres variations	30/06/2022
Frais de développement	707	1 051		264	2 022
Autres immobilisations incorporelles	70	30		482	582
Immobilisations incorporelles	776	1 081		746	2 604
Installations techniques, matériel et outillage	673	149		39	861
Autres immobilisations corporelles	864	156	(25)	94	1 089
Immobilisations corporelles en cours	154	8 559			8 713
Avances s/immo corporelles		236			236
Immobilisations corporelles	1 691	9 100	(25)	133	10 900
Titres de participation		550		(550)	
Autres titres immobilisés	18	6 000		-	6 018
Dépôts et cautionnements versés		100	(60)	84	124
Prêts et autres immo. Financières	83			(83)	
Immobilisations financières	101	6 650	(60)	(549)	6 142
Total Général	2 569	16 831	(85)	330	19 646

Les frais de développement correspondent aux dépenses de développement des nouvelles stations hydrogène engagées au titre de l'exercice clos au 30.06.22.

Lors de la transmission universelle de patrimoine de la société AEI, le mali de fusion généré a été activé pour 356 K€.

5.12. Etat des amortissements

Au 30.06.22, les amortissements des immobilisations se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	Dotations	Reprises/cessions	Autres variations	30/06/2022
Amt/Dép. frais de recherche et développement	(157)	(184)		(58)	(399)
Autres immobilisations incorporelles	(48)	(20)		(80)	(148)
Immobilisations incorporelles	(205)	(204)		(138)	(548)
Dépréciations des terrains					
Amt/Dép. constructions					
Amt/Dép. Install tech. mat	(517)	(55)		(29)	(601)
Amt/Dép. Autres immo. corp.	(463)	(102)	24	(78)	(619)
Amt/Dép.					
Immobilisations corporelles	(981)	(157)	24	(107)	(1 220)

5.13. Stocks et dépréciation des stocks

En milliers d'euros	2022.06			2021.06		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Stocks M fournitures et aut. Approvisionnements	454		454	533		533
Produits intermédiaires finis	1 665		1 665			
Stocks et en-cours	2 119		2 119	533		533

Les stocks de matières et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits finis et en cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise.

Les stocks et en cours de production sont le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle, selon une approche au cas par cas, au regard de la qualité des produits, à la date de clôture de l'exercice.

5.14. Clients et dépréciation des clients

Libellé	2022.06	2021.06
Clients et comptes rattachées	24 376	9 338
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(68)	(6)
Valeurs nettes	24 308	9 332

Le recours à la sous-traitance est lié à la fabrication des stations de ravitaillement en hydrogène.

Les management fees sont en régression, la Société ayant réinternalisé les fonctions de direction auparavant réalisées par sa Holding.

La croissance des honoraires est essentiellement générée par les nouvelles obligations de la Société à la suite de sa cotation sur le Marché.

5.4. Charges de personnel

Libellé	2022.06	2021.06
Rémunérations du personnel	(3 078)	(1 558)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(1 403)	(679)
Autres charges de personnel	(7)	
Charges de personnel	(4 489)	(2 237)

Les charges sociales incluent 41 K€ de forfait social provisionné à la suite des plans d'attribution d'actions gratuites.

5.5. Effectifs

En milliers d'euros	2022.06	2021.06
Cadres	3	3
Agents de maîtrise et techniciens	1	2
Employés	55	33
Ouvriers	19	
Effectif moyen interne	78	38

5.6. Rémunération des dirigeants

Les sommes allouées aux dirigeants se sont élevées à 496 K€ au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 et hors jetons de présence.

5.7. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

En milliers d'euros	2022.06	2021.06
Dot./Amt. & Dépr. sur Immo. Incorporelles	(203)	(123)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. Corporelles	(156)	(127)
Dotations pour Dépr. des actifs circulants		(1)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(360)	(251)

Les dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles se rapportent principalement à l'amortissement des frais de développement sur une durée de 4 ans à compter de leur date d'activation.

5.8. Résultat financier

Libellé	2022.06	2021.06
Dividendes des autres participations	55	106
Produits nets sur cession de VMP	297	
Autres produits financiers	60	7
Produits Financiers	413	112
Charges d'intérêts	(32)	(39)
Dot. dépr. sur actifs financiers	(1 813)	
Charges financières	(1 845)	(39)
Résultat financier	(1 432)	(73)

Les revenus des titres des SCI HR, dont HRS détient l'usufruit, se portent à 55 K€.

Une convention de trésorerie lie la Société ainsi que les trois SCI du groupe à leurs société mère la Holding HR. Dans ce cadre, la Société a octroyé des avances de trésorerie à sa société mère, la société Holding HR, dans le cadre de la convention de trésorerie la liant avec celle-ci. Ces avances ont généré des produits financiers pour 5 K€ en 2022 et 3 K€ en 2021. Elle a également accordé des avances aux SCI HR, HR1 et HR2 qui ont généré des produits financiers de 4 K€ en 2022 et 3 K€ en 2021.

5.9. Résultat exceptionnel

Libellé	2022.06	2021.06
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	88	72
Produits de cession d'immo. Corp.	10	
Reprise dépréciation actions propres	7	
Produits Exceptionnels	106	72
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(204)	(226)
VNC des immo. corp. cédées	(1)	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		(7)
Charges exceptionnelles	(205)	(233)
Résultat exceptionnel	(99)	(161)

Les transactions boursières menées sur le contrat de liquidité ont généré des produits exceptionnels pour 88 K€ et des charges nettes pour 203 K€ soit une perte nette de 114 K€ sur l'exercice.

5.10. Impôts sur les bénéfices

Impôt courant

Le montant de l'impôt exigible au titre de l'exercice clos au 30.06.22 est nul compte-tenu des pertes fiscales constatées.

Crédit d'impôt Innovation

Le Crédit d'Impôt Innovation est octroyé aux entreprises par l'Administration Fiscale afin de soutenir le développement de nouveaux produits en finançant une partie des dépenses d'innovation engagées. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

La société a sollicité un Crédit d'Impôt Innovation d'un montant de 151 K€.

Le Crédit d'Impôt Innovation est présenté au poste Impôt sur les Sociétés dans le compte de résultat.

Accroissement / allègement de la dette future d'impôt

Dans le cadre de l'allègement de la dette future d'impôt, le solde cumulé des déficits antérieurs reportables est de 9 307 K€ au 30.06.22 dont 9 063 K€ au titre de l'exercice clos au 30.06.21.

5.11. Etat des immobilisations

Au 30.06.22, la valeur brute des immobilisations se détaille comme suit :

	30/06/2021	Acquisitions	Cessions	Autres variations	30/06/2022
Frais de développement	707	1 051		264	2 022
Autres immobilisations incorporelles	70	30		482	582
Immobilisations incorporelles	776	1 081		746	2 604
Installations techniques, matériel et outillage	673	149		39	861
Autres immobilisations corporelles	864	156	(25)	94	1 089
Immobilisations corporelles en cours	154	8 559			8 713
Avances s/immo corporelles		236			236
Immobilisations corporelles	1 691	9 100	(25)	133	10 900
Titres de participation		550		(550)	
Autres titres immobilisés	18	6 000		-	6 018
Dépôts et cautionnements versés		100	(60)	84	124
Prêts et autres immo. Financières	83			(83)	
Immobilisations financières	101	6 650	(60)	(549)	6 142
Total Général	2 569	16 831	(85)	330	19 646

Les frais de développement correspondent aux dépenses de développement des nouvelles stations hydrogène engagées au titre de l'exercice clos au 30.06.22.

Lors de la transmission universelle de patrimoine de la société AEI, le mali de fusion généré a été activé pour 356 K€.

5.12. Etat des amortissements

Au 30.06.22, les amortissements des immobilisations se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	Dotations	Reprises/cessions	Autres variations	30/06/2022
Amt/Dép. frais de recherche et développement	(157)	(184)		(58)	(399)
Autres immobilisations incorporelles	(48)	(20)		(80)	(148)
Immobilisations incorporelles	(205)	(204)		(138)	(548)
Dépréciations des terrains					
Amt/Dép. constructions					
Amt/Dép. Install tech. mat	(517)	(55)		(29)	(601)
Amt/Dép. Autres immo. corp.	(463)	(102)	24	(78)	(619)
Amt/Dép.					
Immobilisations corporelles	(981)	(157)	24	(107)	(1 220)

5.13. Stocks et dépréciation des stocks

En milliers d'euros	2022.06			2021.06		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Stocks M fournitures et aut. Approvisionnements	454		454	533		533
Produits intermédiaires finis	1 665		1 665			
Stocks et en-cours	2 119		2 119	533		533

Les stocks de matières et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits finis et en cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise.

Les stocks et en cours de production sont le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle, selon une approche au cas par cas, au regard de la qualité des produits, à la date de clôture de l'exercice.

5.14. Clients et dépréciation des clients

Libellé	2022.06	2021.06
Clients et comptes rattachées	24 376	9 338
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(68)	(6)
Valeurs nettes	24 308	9 332

5.15. Etat des échéances des créances

Au 30.06.22, les créances s'analysaient ainsi :

Libellé	Total	< 1 an	>1 an
Fournisseur débiteurs	569	569	
Créances fiscales et sociales	734	734	
Etat, impôt sur les bénéfices	93	81	12
Comptes courants – actif	625	625	
Autres créances	227	227	
Charges constatées d'avance	173	173	
Autres créances et comptes de régularisation	2 421	2 409	12

5.16. Etat des échéances des dettes

Au 30.06.22, les dettes s'analysaient ainsi

Libellé	30/06/2022	< 1 an	1 à 5 ans	>5 ans
Clients – Avances et acomptes reçus sur commande				
Dettes fiscales et sociales	3 610	3 610		
Etat – impôt sur les bénéfices				
Autres dettes	59	59		
Produits constatés d'avance				
Autres dettes et comptes de régularisation	3 669	3 669		

5.17. Charges à payer et produits à recevoir

Les charges à payer s'analysent comme suit :

	2022.06	2021.06
Factures non parvenues	578	1958
Groupe – Factures non parvenues		
Charges à payer – Congés payés	216	140
Charges à payer – Charges sociales sur congés payés	106	66
Impôt et taxes à payer	43	21
Intérêts courus à payer	14	2
Charges à payer	957	2 206

Les produits à recevoir s'analysent comme suit :

	2022.06	2021.06
Factures à établir	14 913	7 017
SCI HR – Produits à recevoir sur redevances		825
Avoirs à recevoir	104	
Intérêts sur comptes-courants à recevoir	3	3
Etat – Produit à recevoir	78	
Charges à payer	15 098	7 844

5.18. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent uniquement des charges d'exploitation.

5.19. Capital social

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
30/06/2021	15 160 851	1 516	66 521	28	(2 057)	(261)	65 748
Affectation du résultat N-1					(261)	261	
Résultat						(1 653)	(1 653)
Dividendes versés							
Augmentation de capital							
Autres variations							
30/06/2022	15 160 851	1 516	66 521	28	(2 318)	(1 653)	64 095

5.20. Etat des provisions pour Risques et Charges

Au 30 juin 2022, la société HRS a conservé une provision pour risque dans le cadre d'un litige suite à des défaillances dans l'exécution d'une commande par la société AEI au cours des exercices précédents. La provision est inscrite dans les comptes pour 65 K€.

5.21. Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	2022.06	2021.06
Emprunts auprès des établissements. de crédit	7 486	1 609
Intérêts courus sur emprunts	9	
Découvert bancaire	6	2
Emprunts et dettes financières	7 501	1 611
<i>Dont échéances à moins d'un an</i>	<i>898</i>	<i>377</i>
<i>Dont échéances entre 1 et 5 ans</i>	<i>3 836</i>	<i>1 232</i>
<i>Dont échéances supérieures à 5 ans</i>	<i>2 766</i>	

Sur l'exercice clos au 30.06.22, l'évolution des emprunts et dettes financières se présente de la façon suivante :

En milliers d'euros	2022.06	2021.06	Augmentation	Diminution	Fusion
Emprunts auprès des établissements. de crédit	7 486	1 609	5 993	(436)	320
Intérêts courus sur emprunts	9		9		
Découvert bancaire	6	2	4		
Emprunts et dettes financières	7 501	1 611	6 00+	(436)	320

Emprunts auprès des établissements de crédit

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2022, l'augmentation de la dette bancaire résulte principalement de la souscription d'emprunts :

- pour financer la recherche et développement à hauteur de 1 000 K€,
- pour renforcer la structure financière à hauteur de 1 000 K€,
- pour financer des lancements commerciaux à hauteur de 1 000 K€,
- pour financer la construction d'une nouvelle usine à hauteur de 2 993 K€.

Les emprunts incluent désormais les emprunts de la société AEI, intégrée dans le périmètre du groupe en octobre 2021, à hauteur de 320 K€.

Tandis que les remboursements des emprunts s'élèvent à 436 K€ sur la période.

Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires ont été intégralement remboursés conformément à leur terme.

Emprunts	Objet	Nominal	Taux	Date	Durée	2022.06
CCO	Innovation	300	1,45%	oct-19	5,50 ans	174
CIC	Stations H2	300	1,97%	oct-19	5 ans	142
CCO	PGE	300	0,25%	mai-21	5 ans	232
BRA	PGE	150	0,57%	mai-21	5 ans	115
CIC	PGE	375	0,70%	mai-21	5 ans	289
BNP	PGE	90	0,75%	mai-21	5 ans	71
BPI	PGE	200	1,80%	juil-21	5 ans	160
CCO	Construction	808	1,03%	févr-22	15 ans	808
CIC	Construction	570	1,20%	févr-22	15 ans	570
BNP	Construction	808	1,05%	févr-22	13 ans	808
BRA	Construction	808	1,10%	févr-22	15 ans	808
BPI	Commercial	1 000	3,17%	avr-22	7 ans	1 000
BPI	Innovation	1 000	1,33%	juin-22	5,5 ans	1 000
BPI	Trésorerie	1 000	1,53%	mai-22	3 ans	1 000
CRCA	PGE	220	0,55%	mai-21	6 ans	211
BPI	Innovation	100	0,72%	mars-21	8,25 ans	100
Totaux		7 929				7 486

5.22. Fournisseurs et comptes rattachés

	30/06/2022	< 1 an	1 à 5 ans	>5ans
Dettes Fournisseurs	3 944	3 944		
Factures non parvenus	578	578		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 523	4 523		

5.23. Engagements hors-bilan

Engagements retraites

La Société ne comptabilise pas de provisions pour indemnités de départs à la retraite.

Le montant des engagements est de 120 K€ pour l'exercice clos au 30.06.22 et les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2.50%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : Entre 62 et 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 1%
- Taux de charges sociales patronales : 45%
- Table de mortalité INSEE 2014 - 2016

Crédits-baux

Au 30.06.22, les engagements de crédits-baux se présentaient comme suit [ALA5] :

En K€	Matériel et outillage	Matériel de transport	Total
Valeur d'origine		542	542
Amortissements		(223)	(223)
- Cumuls exercices antérieurs		(87)	(87)
- Dotations de l'exercice		(136)	(136)
Redevances payées		(233)	(233)
- Cumuls exercices antérieurs		(100)	(100)
- Exercice		(133)	(133)
Redevances restantes à payer		(247)	(247)
- à 1 an au plus		(110)	(110)
- entre 1 et 5 ans		(137)	(137)
- à plus de 5 ans			
Valeur résiduelle		123	123
- à 1an au plus		2	2
- entre 1 et 5 ans		121	121
- à plus de 5 ans			

Dettes garanties par des sûretés réelles

Banque	Montant initial de la dette	Date de fin d'échéance de la garantie	Nature des garanties données	Reste dû au 2022.06
CIC	300	mars-25	Nantissement de fonds de commerce / Caution BPI 40%	142
Crédit Coopératif	300	avr.-25	Nantissement de fonds de commerce / Caution personnelle du dirigeant à hauteur de 35 K€ / Caution de 117 K€	174
Crédit Coopératif	300	avr.-26	Garantie de l'Etat français 90%	232
BRA	150	avr.-26	Garantie de l'Etat français 90%	115
CIC	375	avr.-26	Garantie de l'Etat français 90%	289
BNP	90	avr.-26	Garantie de l'Etat français 90%	71
BPI	200	août-26	Garantie de l'Etat français 90%	160
CRCA	220	avr.-27	Garantie de l'Etat français 90%	211
BPI	100	mars-29	Caution BPI	100
BPI	1 000	Mars 29	Caution BPI/FEI	800
BPI	1 000	Mai 25	Caution BPI	800
CIC	570	Juin 22	Hypothèque conventionnelle de 4M	
CCO	808	Juin 22	Hypothèque conventionnelle de 4M	
BRA	808	Juin 22	Hypothèque conventionnelle de 4M	
BNP	808	Juin 22	Hypothèque conventionnelle de 4M	

Autres engagements donnés

Néant

Autres engagements reçus

En milliers d'euros^[ALA6]

Banque	Nature des garanties reçus	Montant
CIC	Factoring	40
Société générale	Caution de retenue de garantie chantier client cessant de produire ses effets à l'expiration d'une année après l'achèvement des travaux	61
BNP	Cautions et avals	339

Stock sécurisé

La Société a signé en juin 2022 un contrat de stock sécurisé avec Burckhardt, fabricant de compresseurs. Ce contrat prévoit d'une part l'engagement de Burckhardt de porter un stock tampon de compresseurs disponibles à un prix fixe pendant 2 ans et d'autre part l'engagement de la Société de payer la totalité de ce stock dans les 12 mois qui suivent sa mise à disposition.

Au 30 juin 2022, ce stock sécurisé représente un engagement estimé à 2,4 M€. Par ailleurs, la Société est en négociation des contrats de stocks sécurisés avec les fournisseurs de ses principaux composants. Ces contrats auront pour vocation à couvrir les besoins pour la production de stations entre 2023 et 2025.

5.24. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent les opérations commerciales et financières réalisées entre la Société, sa société mère la Holding HR et ses sociétés sœurs les SCI HR, HR2 et HR3.

Les transactions avec les parties liées concernent :

- La sous-location commerciale des locaux utilisés par la Société. Cette sous-location est réalisée par la Holding HR,
- La refacturation de prestations de Direction fournies par la Holding HR, qui a pris fin en octobre 2020,
- La convention de trésorerie liant la Société avec sa société mère la Holding HR et les SCI HR, HR2 et HR2 prévoyant la possibilité aux bénéficiaires de la convention de conclure entre elles des prêts et avances de trésorerie, rémunérées au taux maximum fiscalement déductible,
- Les revenus des titres de la SCI HR dont HRS détient l'usufruit temporaire.

En milliers d'euros	2022.06	2021.06
Locations immobilières	-312	-312
Management fees	0	-100
Revenus de titres immobilisés	52	106
Autres produits financiers	9	6
Autres créances	832	762

5.25. Honoraires des commissaires aux comptes

En milliers d'euros	2022.06	2021.06
Honoraires HT facturés au titre du contrôle légal des comptes	35	14
Honoraires HT facturés au titre des autres prestations de services	6	141
Honoraires des commissaires aux comptes	41	155